

# Priorités de mandat / Le projet 2023-2026 ajusté au contexte financier

## #1

### Santé

Améliorer l'accès aux soins sur l'ensemble du territoire.

- Investir dans un nouveau PSLA à Percy-en-Normandie pour améliorer l'accès aux soins au nord du territoire,
- Adapter le PSLA de Villedieu aux nouvelles pratiques professionnelles,
- Renforcer la dynamique de Saint-Pois autour des médecins et des infirmiers,
- Contribuer aux dynamiques partenariales pour améliorer l'offre de Santé à l'échelle du Sud Manche.

## #2

### Services publics

Une offre de services en proximité pour répondre aux besoins essentiels des usagers.

- Faire émerger un projet culturel intercommunal en lien avec le réseau des médiathèques et les associations culturelles locales (cinéma, école de musique),
- Améliorer l'offre d'accueil du service Jeunesse : péri et extrascolaire, maisons des Jeunes ; et mettre en place un Portail Familles pour simplifier les réservations aux familles,
- Renforcer la qualité d'accueil de France Services comme guichet unique de proximité.



**Charly Varin**  
Président

« L'année 2022 aura permis, dans le dialogue, de se questionner sur les projets à porter et développer pour notre territoire. Cette définition en 4 priorités nous offre une vision claire pour la fin du mandat. »

## #3

### Développement économique et soutien à l'activité

Maintenir le dynamisme et l'attractivité de l'écosystème local.

- Poursuivre la commercialisation des zones d'activités intercommunales (La Colombe, Sainte-Cécile, Percy) et anticiper l'aménagement de l'espace économique (Fleury),
- Maintenir les politiques publiques d'aides à la revitalisation commerciale et des métiers d'art,
- Préserver et développer les relations commerçants artisans à travers les associations locales (VP Dynamik, Association Initiative),
- Accompagner l'EPIC Office de Tourisme dans la promotion : faire rayonner l'Expérience Patrimoine vivant.

## #4

### Aménagement du territoire et transitions

Faire évoluer les politiques locales face au défi du changement climatique.

- Anticiper le transfert de compétences autour du cycle de l'eau (Eau et Assainissement),
- Poursuivre les actions visant à préserver le bocage normand : programme de reboisement,
- Mettre en actions les objectifs de la stratégie du Plan climat air énergie territorial avec l'appui du tissu associatif local,
- Définir un plan Mobilités à l'échelle intercommunale pour faciliter les déplacements sur le territoire.